

**Avis adopté**

Séance plénière du 8 octobre 2024

**La protection de l'enfance est en danger : *les préconisations du CESE :***

**Déclaration du groupe CFE-CGC**

Avec cet avis, nous semons aujourd'hui pour les générations futures. La protection de l'enfance interpelle nos consciences et notre devoir collectif envers eux, et au-delà, envers notre société toute entière.

Aussi, il nous appartient de reconnaître l'importance de la protection de l'enfance non seulement comme un devoir moral, mais comme un impératif social et politique. Car c'est dès l'enfance que se joue parfois la trajectoire de toute une vie, au moment où les fondations sont les plus fragiles, où se construisent les destins futurs. Des manques, des carences, et ce sont des parcours plus vulnérables qui émergent.

En effet, les torsions des trajectoires de ces enfants sont un déterminant social majeur. Il n'est pas seulement question de maltraitance physique ou psychologique, mais aussi de la violence plus pernicieuse des ruptures successives dans leur éducation, leur accompagnement et leur cadre de vie. Quand ces rouages se grippent, quand ces enfants sont laissés sans soutien, c'est leur confiance en l'avenir et en notre société qui est atteinte.

Nous devons intervenir en amont, car chaque enfant que nous protégeons aujourd'hui aura une plus grande chance de s'épanouir demain. C'est là que notre responsabilité, ainsi que celles des décideurs politiques prend tout son sens car il est de notre devoir – et, oserais-je dire, de notre honneur – de mettre les moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. Ces enfants dont nous parlons aujourd'hui, bien qu'invisibles pour certains, sont en réalité les piliers de notre société de demain. S'ils sont fragilisés, toute notre société le sera.

Mais il ne s'agit pas seulement de protéger les enfants. Il s'agit aussi de soutenir les professionnels, celles et ceux qui, au quotidien, prennent soin de ces jeunes vies souvent abîmées, et qui, eux-mêmes, sont à bout de souffle. Qui prendra soin de ces travailleurs sociaux, éducateurs, médecins, psychologues, qui, face à des moyens réduits, sont en première ligne ? Qui réparera les enfants et jusqu'à quel âge, si l'Etat reste aveugle à leur souffrance ?

Il n'est que tant d'agir et cet avis est un premier pas indispensable.

**Le groupe CFE-CGC votera en faveur de cet avis.**